

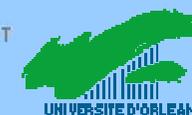
Le financement du logement social : adaptation ou mutation ?

10 juin 2011

Université d'Orléans – Faculté de Droit, Economie et Gestion



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
DE la région Centre



9H30

OUVERTURE DU COLLOQUE

Par le doyen de l'Université d'Orléans

9H40

POURQUOI UN COLLOQUE SUR LE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL ?

Par Philippe VAREILLES, président de l'USH Centre

9H50

LES FINANCEMENTS DE L'ÉTAT

Par Jean-François BROCHERIEUX de la DREAL Centre

10H15

LE FINANCEMENT PAR LA CDC : un atout pour le monde HLM

Par Pierre LAURENT (sous réserve), Caisse des Dépôts et Consignations

10H45

LE SYSTEME FRANÇAIS DE FINANCEMENT PAR RAPPORT AUX AUTRES SYSTEMES EUROPÉENS

Par Laurent GHEKIERE, Représentant de l'USH auprès de l'Union Européenne

11h15

Echanges avec la salle

11h45

LE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL : état des lieux

Par Dominique HOORENS, directeur des Etudes Economiques et Financières à l'USH

12h45

Echanges avec la salle

13h00

Déjeuner au restaurant universitaire, l'Agora

14H00

ATELIERS THÉMATIQUES

▪ Atelier 1 : La production locative sociale

Les conditions du montage d'opération dans le contexte actuel

Animateur : Michel AMZALLAG, Direction des Etudes Economiques et Financières à l'USH

▪ Atelier 2 : La réhabilitation de l'existant et la rénovation thermique

Les besoins en réhabilitation et en rénovation thermique, les choix stratégiques des organismes entre démolition et réhabilitation, les hypothèses de financement, leur impact sur les locataires...

Animateur : Brigitte BROGAT (sous réserve), conseillère technique à l'USH

▪ Atelier 3 : L'accession sociale

Comment développer l'accession sociale avec l'appui des collectivités locales ? Les atouts de l'accession sociale : sécurisation, missions sociales...

Animateur : Denis LANDART, conseiller technique à l'USH

16H00

RESTITUTION DES ATELIERS par Brigitte JALLET, directrice de l'USH Centre

16H30

TABLE RONDE : Vers un nouveau modèle de financement du logement social ?

En présence de représentants de l'État, de l'USH et des collectivités locale